

M. Taoufik BACCAR, Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) a assuré, à Hammamet, l'ouverture des VI^{ème} Journées d'économie financière, organisées par l'Association des Tunisiens des Grandes écoles (Atuge) sous le thème de la bonne gouvernance financière.

Le gouverneur de la BCT a souligné dans le discours d'ouverture que la Tunisie ayant fondé sa stratégie de développement sur le renforcement des piliers de l'économie de marché, la consolidation de son intégration dans l'environnement régional et international est consciente de l'importance de la promotion de l'état de gouvernance des entreprises dans l'achèvement de ses objectifs ambitieux de croissance.

Rappelant « l'importance capitale » accordée par le Président Zine El Abidine Ben Ali à la bonne gouvernance « en tant que valeur fondamentale autour de laquelle s'articule la politique économique et sociale de la Tunisie », M. Baccar a passé en revue les acquis de la Tunisie dans un contexte d'ouverture présentant « des opportunités mais aussi des risques qu'il convient de maîtriser ».

Traitant de la gouvernance financière mondiale, le gouverneur de la BCT a précisé que le maintien de la stabilité financière internationale et la résolution des crises nécessitent une réponse globale et que le renforcement de la gouvernance mondiale représenterait un rempart contre les risques de résurgence de nouvelles crises financières.

Quant à la gouvernance au sein de l'entreprise, le gouverneur a rappelé que la restructuration du marché financier, la mise en place d'un nouveau système comptable, la promulgation de la loi sur le renforcement de la sécurité des relations financières et plus récemment la réforme fondamentale de la loi sur l'initiative économique, sont autant d'évolutions pour le renforcement d'un environnement fiable à l'instauration des principes de bonne gouvernance financière des entreprises.

Pour les établissements bancaires, précise M. Baccar, « l'importance de la maîtrise des risques et l'importance systémique de ces institutions font que les mécanismes de prise de décision et de gestion des risques doivent recevoir une attention particulière ».

C'est dans ce cadre que s'inscrit la nouvelle génération de réformes intervenues en 2006 ayant pour axe principal le renforcement des capacités organisationnelles des entités bancaires.

Traitant de l'importance de la politique monétaire dans la stabilité financière, le Gouverneur a précisé que la BCT forte de l'amendement de ses statuts consacrant le maintien de la stabilité des prix en tant que mission principale, travaille activement pour renforcer l'utilisation d'instruments indirects dans la conduite de la politique monétaire et pour développer la capacité d'analyse, éléments essentiels pour la mise en place d'un cadre de ciblage d'inflation.